

Concours Général de Théologie – Collège des Bernardins
Quinzième session, année 2014

LA PAUVRETÉ

Épreuve écrite.

Durée de l'épreuve : 4h00

Documents autorisés : la Bible (signets autorisés)

Vous traiterez les deux parties dans l'ordre de votre choix.

Première partie : 10 points.

Vous répondrez de façon succincte à **chacune** des questions suivantes.
(chacune de ces quatre questions compte pour 2,5 points)

- 1) Faut-il avoir mauvaise conscience d'être riche ?
- 2) Qu'est-ce qu'une âme de pauvre selon les béatitudes (Mt 5,3-12 ; Lc 6,20-26) ?
- 3) Pourquoi les religieux font-ils vœu de pauvreté ?
- 4) Que veut dire l'Église quand elle prône l' « option préférentielle pour les pauvres » ?

Deuxième partie : 10 points.

Vous traiterez **un seul** sujet, à votre choix, parmi les trois sujets suivants.

- 1) Commentez : « Vous connaissez en effet la générosité de notre Seigneur Jésus Christ qui, pour vous, de riche qu'il était, s'est fait pauvre, pour vous enrichir de sa pauvreté. » (cf. 2 Co 8)
- 2) En vous référant à Mt 25,31-46, comment comprenez-vous que Jésus s'identifie aux personnes en situation de pauvreté ?
- 3) Donnez un titre à cette gravure de Rembrandt et commentez-la en lien avec le thème de la pauvreté.